

Comité des Statuts et Règlements

Compte rendu de la réunion du lundi 21 mars 2016, 17 h 30

Bureau national – Salle de réunion 1967
100, rue Queen, 4^e étage, Ottawa (Ontario)

Présents : D. Petriu (président), N. Giannakoulis (par tél.), N. Pothier, M. Stiermann (par tél.), E. Tremblay

Absents : A. Picotte, I. Borré, T. Bujaczek, S. Morton, N. Pothier, L.M. Smith, J. Squires

Le président ouvre la séance à 17 h 46

1. Adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

2. Approbation du compte rendu de la réunion du 12 janvier 2016 (documents)

Adopté à l'unanimité

Présentation de Ben René sur la nouvelle image de marque de l'ACEP

Ben René donne un aperçu d'une stratégie d'image de marque qui a déjà été présentée au Comité des communications.

Cette stratégie est un des trois grands plans de communication pour 2016, les deux autres étant une refonte du site Web et une stratégie sur le contenu. La stratégie d'image de marque vise à définir et solidifier la marque de l'ACEP. Dans le passé, notre image de marque se limitait à un logo sur nos documents et articles promotionnels; une stratégie nous permettra d'aller plus loin et de réfléchir à tous les aspects de l'interaction entre les membres et l'organisation. Une marque, c'est plus qu'un logo, c'est une expérience et une émotion qu'on ressent lorsqu'on pense à l'organisation.

On sondera d'abord les membres pour savoir ce qu'ils pensent de l'organisation. Les réponses obtenues orienteront le reste du projet, qui pourrait ou non inclure une nouvelle image de marque. À terme, l'ACEP aura un guide clair sur les normes de l'image de marque qui nous aidera à donner à nos membres une image professionnelle et cohérente.

Le sondage facilitera l'établissement de la marque et permettra de savoir ce que les gens en pensent. Lorsqu'on propose une nouvelle image de marque, celle-ci doit correspondre à l'organisation. Les membres peuvent s'attendre à voir un produit abstrait et différent qui reflétera nos valeurs. L'ACEP envisage de se procurer des articles promotionnels biodégradables ou autrement écologiques.

Questions – Savoir ce que les gens pensent du logo et ce qu'ils envisagent. Les sondages doivent être quantitatifs et qualitatifs; on doit faire des entrevues à tous les échelons de

l'organisation, tant au sein du CEN qu'avec le personnel. Le choix du logo et des aspects visuels devrait être confié à un petit groupe. Il faut pouvoir gérer les discussions.

Nous tiendrons compte de tous les commentaires et demanderons à un designer graphique de créer quelque chose qui fonctionne, qui est dynamique et qui représente notre organisation.

Il faudra aussi faire une analyse des coûts du projet.

S'ensuit une discussion sur le sondage.

4. Examen de la feuille de route (documents)

Une feuille de route a été présentée au CEN, non pas pour un vote, mais pour voir comment elle évoluera et s'assurer que les comités présenteront leurs rapports par écrit.

Y a-t-il ou devrait-il y avoir des mécanismes pour les groupes qui cherchent à obtenir l'équité?

La crédibilité du processus est essentielle. Une personne suggère de rédiger une courte convention sur la nouvelle image de marque et d'établir un processus qui inclut les sous-groupes.

Suivi : Dorin et Ben préparent le sondage ensemble.

Prochaine réunion : 11 avril 2016

Modification du calendrier – trop tôt pour en parler

Journée de réflexion en mai – à revoir en mai

5. Le point sur la pétition qui circule et les plaintes concernant la révision du Règlement n° 5

Les participants discutent à bâtons rompus du Règlement n° 5, qu'il faut reformuler.

Comme les Statuts et les Règlements ne sont pas clairs, le premier réflexe du CEN est de demander des avis juridiques.

Quelqu'un pose une question sur la raison d'être, le travail et le rôle du CSR. En ce qui a trait aux plaintes, le CEN a essentiellement choisi une approche sans consulter le CSR.

On propose de revoir le mandat de ce comité pour y inclure de possibles interprétations des Statuts et des Règlements. On suggère également que le CSR fasse un suivi de toutes les interprétations et décisions basées sur les Statuts et Règlements.

Peter Engelmann fournit tous les avis juridiques relativement aux Statuts et aux Règlements.

Le document de Jessica (Règlement n° 5) est distribué et il est suggéré de s'entendre sur une ébauche pour la réunion d'avril.

Suivi : Revoir le Règlement n° 5 sur les plaintes – redistribuer la version finale du Règlement n° 5 de Jessica avec commentaires.

On propose d'envoyer le sondage sur les Statuts en même temps que le bulletin de vote des membres sur les structures de cotisation en juin. On reviendra sur le sujet à la réunion de mai.

On suggère également de rédiger des questions courtes pour le sondage et de s'en tenir à un maximum de 20 questions.

Les représentants d'InSite ont rencontré le personnel la semaine dernière et ont fourni de l'information sur d'autres modules/outils dont l'ACEP ne connaissait pas l'existence.

On propose d'envoyer le sondage par la poste; une discussion s'en suit sur la question de savoir si cette façon de faire permettrait d'obtenir un plus haut taux de présence et de participation.

6. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h.